

Journal forestier suisse

Directives pour les auteurs

Version de novembre 2025
Valable pour les articles publiés dès
le 1^{er} janvier 2026

Orientation

Le Journal forestier suisse (JFS), fondé en 1850 par la Société forestière suisse, publie des articles sur tous les aspects de la forêt et de l'économie forestière. L'accent est mis sur les articles qui favorisent le dialogue entre chercheurs et praticiens. L'objectif du JFS consiste à développer les connaissances forestières et leurs applications en informant chercheurs et praticiens sur les nouvelles connaissances et développements dans les domaines forestiers les plus divers (écologie forestière, pédologie et hydrologie, sylviculture, gestion, génie forestier, foresterie urbaine et communale, protection de la forêt, dangers naturels et gestion des risques, protection de la nature et biodiversité en forêt, gestion de la faune sauvage, histoire, politique, sciences sociales et économiques, la télédétection et les inventaires, formation et communication, bois et produits non ligneux, ainsi que les services des écosystèmes).

Géographiquement, le JFS traite en priorité de l'Europe Centrale.

Les articles publiés dans le JFS diffusent, en un langage facilement compréhensible, l'état actuel des connaissances, les nouveaux développements, les découvertes, les résultats de la recherche, les applications pratiques ainsi que les idées et les méthodes. Les articles spécialisés ne renferment pas seulement des conclusions pour le domaine particulier, mais aussi des conséquences pour les praticiens.

Les articles adressés au JFS ne doivent pas avoir été publiés ou soumis ailleurs. Une exception à cette règle peut être faite pour des publications parues dans un journal ISI qui présentent un intérêt particulier pour les praticiens d'Europe centrale. Ces dernières doivent être remaniées selon les directives du JFS.

Le journal paraît 6 fois par an. L'abonnement est compris dans la cotisation des membres de la Société forestière suisse. Il est aussi possible de s'y abonner sans être membre.

Langage de publication

Le JFS publie des articles en français et allemand. Des articles en anglais ou en italien peuvent être admis exceptionnellement dans les rubriques Perspectives et Connaissances.

Rubriques

Le JFS est structuré en quatre rubriques: Perspectives, Connaissances, Bloc-notes et Actualités.

Rubrique Perspectives

Dans la rubrique Perspectives sont publiés d'une part des articles qui traitent de connaissances et d'expériences regroupant différents domaines de recherche forestière ou analysant des objectifs et stratégies importants pour l'économie forestière (longueur maximum: 8 pages imprimées). Ces articles devraient stimuler les échanges entre les différents domaines de recherche, donner aux lecteurs un aperçu des connaissances et des réflexions forestières actuelles, mettre en évidence les sujets à traiter par la recherche à l'avenir, offrir des découvertes et des lectures pour l'enseignement et aborder des questions professionnelles en relation avec la forêt.

D'autre part, la rubrique Perspectives contient des articles plus courts, dans le style d'un essai (longueur maximum: 6 pages imprimées). Ils sont caractérisés par des éléments ressortant davantage d'une opinion particulière et contribuent à l'innovation politique, à la formation de l'opinion et à l'ouverture de la branche. Mais ils devraient aussi illustrer de manière critique certaines évolutions de la société.

Rubrique Connaissances

Dans cette rubrique sont publiés les résultats de travaux issus de la recherche ou de la pratique. Ces articles doivent améliorer les connaissances des lecteurs dans différents domaines avec de nouvelles connaissances étayées (longueur maximum: 8 pages imprimées).

Rubrique Bloc-notes

Dans la rubrique Bloc-notes sont publiés de courts articles (maximum 4 pages imprimées) issus de la pratique et de la

recherche qui ont pour objet des expériences, des développements et des résultats intermédiaires, intéressants pour les lecteurs. Par exemple, des acteurs de l'économie privée ou de l'administration peuvent informer dans cette rubrique des développements et des projets ainsi que de nouvelles applications dans le domaine forestier ou des chercheurs peuvent présenter des résultats intermédiaires intéressants pour la pratique.

Rubrique Actualités

La rubrique Actualités comprend les colonnes Nouveautés, Lettres de lecteurs, Recensions et Société forestière suisse. La colonne Nouveautés contient des nouvelles de la branche, des rapports de voyages et de congrès ainsi que des présentations de produits. Dans cette rubrique seront publiés également des nécrologies de membres de la société et de personnalités de la branche. Les courriers des lecteurs ne doivent pas dépasser 3000 signes, les nécrologies et les recensions 4000 signes (espaces compris).

Dossiers thématiques

Le JFS définit plusieurs fois par année des dossiers thématiques. L'objectif de ces dossiers est de traiter de manière approfondie de thèmes d'actualité. Le concept rédactionnel et les directives pour les auteurs s'appliquent aussi aux dossiers thématiques. L'organisation d'un numéro avec un dossier thématique (concept, invitation des auteurs, procédure d'évaluation et rédaction) est en principe confiée à un rédacteur invité disposant des compétences nécessaires. Des numéros avec dossiers thématique de plus de 25 pages impliquent une contribution aux frais d'impression de la part de l'organisateur du dossier thématique à hauteur de CHF 600.– au minimum par page additionnelle.

Numéros spéciaux

Les numéros spéciaux paraissent en dehors de la série des 6 numéros annuels. Ils se distinguent par le fait qu'ils diffèrent notamment du concept rédactionnel en ce qui concerne le cercle des lecteurs, le thème ou le centre géographique. C'est

pourquoi ils nécessitent une prise en charge totale des coûts par l'organisateur. L'impression d'une monographie n'est pas possible. Les numéros spéciaux comprennent si possible toujours les quatre rubriques Perspectives, Connaissances, Bloc-notes et Actualités. Les indications contenues dans les directives pour les auteurs au sujet des différentes rubriques sont aussi valables pour les numéros spéciaux.

Politique de rédaction

Droits et devoirs des auteurs

Les manuscrits soumis seront traités de manière confidentielle par les rédacteurs et par les lecteurs de la procédure d'évaluation. Avant l'impression, les auteurs donneront le bon à tirer de leurs articles. Les modifications importantes par rapport à l'épreuve sont facturées (CHF 200.–/h). Les auteurs recevront leur article sous forme de fichier pdf, ainsi que 10 exemplaires du journal. Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés au prix de CHF 2.50 l'exemplaire.

Les auteurs ont la possibilité de soumettre au JFS des publications ayant déjà parues dans un journal ISI si l'accent est mis sur les implications pratiques et si elles ont un lien clair avec l'Europe centrale et la pratique. Pour ce faire, plusieurs contributions peuvent être combinées en une seule. L'article original doit être correctement cité dans sa seconde publication et mis à disposition de la rédaction du JFS. La soumission simultanée d'un article au JFS et à d'autres organes de publication n'est pas autorisée. Par la soumission de son article, l'auteur confirme qu'il répond aux exigences du JFS.

L'auteur principal a la procuration des co-auteurs pour autoriser la publication.

L'auteur a le droit de republier un article paru dans le JFS dans un autre média. Il s'engage, dans ce cas, à signaler la première publication dans le JFS. Les listes de publications sur internet et autres doivent comporter un lien exclusif vers les archives électroniques du JFS à l'adresse www.szf-jfs.org.

Droit de rédaction

La rédaction décide de l'acceptation ou du refus des manuscrits. Elle se réserve le droit d'effectuer de petites modifications

aux textes, titres, illustrations ou tableaux. Les modifications plus importantes seront discutées avec l'auteur.

Droits de l'éditeur

L'acceptation de l'article pour publication transfert les droits de publication à la Société forestière suisse. Ce droit comprend également les réimpressions, traductions, reproductions photographiques, microfilms, reproductions électroniques (off- et online) et sources d'informations secondaires telles que banques de données ou services d'indexation.

Les articles des rubriques Perspectives, Connaissances et Bloc-notes sont publiés également dans l'archive en ligne du JFS (www.szf-jfs.org). Pour cela chaque article publié dans les rubriques Perspectives et Connaissances reçoit son propre numéro DOI. Les articles de la rubrique Bloc-notes d'une édition reçoivent un numéro DOI commun.

Processus d'évaluation

Les articles des rubriques Perspectives (sans les essais) et Connaissances sont soumis à un processus d'évaluation. Le processus d'évaluation sert à garantir la qualité des différents articles, à assurer leur lien avec la pratique et à soutenir la rédaction dans sa décision d'accepter ou de rejeter un manuscrit.

Les manuscrits sont appréciés selon les critères suivants: orientation thématique de l'article, apport en termes de connaissances et originalité, lien avec la pratique, compréhensibilité, méthodologie correcte, présentation précise des résultats, clarté des conclusions, illustrations appropriées, pertinence des références bibliographiques.

L'évaluation s'effectue à l'aide de listes de contrôle. Les évaluateurs ont quatre semaines pour procéder à leur examen. Les auteurs ont la possibilité de proposer des évaluateurs potentiels à la rédaction. Celle-ci n'est pas liée à ces propositions.

Lors de la révision, il faut répondre aux différentes critiques des évaluateurs et de la rédaction et indiquer comment elles auront été traitées. Un rejet d'éléments de la critique doit être justifié.

Les essais et les articles de la rubrique Bloc-notes ne sont pas évalués, mais seront contrôlés par la rédaction au point de vue du contenu et du langage.

Instructions aux auteurs

Envoi des articles

Les articles nouveaux et révisés doivent être envoyés par courriel (un fichier pdf). La réception du manuscrit vous sera confirmée. Les lignes du manuscrit seront numérotées du début à la fin et un interligne double doit être utilisé.

Les articles acceptés seront envoyés par courriel ou via un serveur comme suit:

- Texte, y compris les tableaux, les légendes des tableaux et des figures, sous forme de fichier docx,
- Les illustrations isolément dans des fichiers séparés.

Instructions spécifiques pour des articles dans les rubriques Perspectives et Connaissances

Longueur: Les articles des rubriques Connaissances et Perspectives peuvent avoir une longueur maximale de 8 pages imprimées (ce qui correspond à 32 000 signes espaces, résumés et références compris). Les essais peuvent avoir au maximum 6 pages imprimées (ce qui correspond à 24 000 signes espaces, résumés et références compris). Des articles plus longs sont possibles contre une contribution aux coûts (CHF 600.– par page imprimée supplémentaire, c'est-à-dire pour 4000 signes supplémentaires).

Structure du texte: Le manuscrit doit être structuré comme suit:

- Titre
- Auteurs avec l'adresse complète de leur organisation
- Numéro de téléphone et adresse e-mail de l'auteur responsable
- De trois à six mots clés (en anglais)
- Titre et résumé en français (respectivement allemand pour les articles en allemand)
- Partie principale
- Références
- Titre et résumé en allemand (respectivement français pour les articles en allemand)
- Titre et résumé en anglais

Titre: Le titre doit être précis, percutant et ne doit pas dépasser 85 signes. Pas de sous-titre.

Résumé: Le résumé est un condensé de l'article. Il récapitule les méthodes utili-

sées et les principaux résultats et se structure en trois parties: contexte, méthodologie et principaux résultats, conclusions et pertinence (pour la pratique), même si ces expressions n'apparaissent pas comme sous-titres. Le résumé ne doit pas comporter de citations ni d'abréviations. Il comprendra au maximum 250 mots. Les résumés français, allemand et anglais sont identiques au niveau du contenu et comprennent toujours le titre de l'article.

Texte principal: La partie principale est structurée à l'aide de sous-titres et généralement suit la structure suivante: introduction, matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusions et pertinence (pour la pratique), d'autres termes peuvent être utilisés pour les intitulées de ces sections. Le JFS utilise deux niveaux de sous-titres. La partie principale commence sans sous-titre. Les sous-titres ne sont pas numérotés, ni par des chiffres, ni par des lettres. Un sous-titre ne doit pas dépasser 70 signes.

Des articles ayant déjà paru dans un journal ISI doivent être reformulés par rapport à leur lien avec l'Europe centrale et la pratique. Ces articles peuvent être succincts au niveau des méthodes tout en restant compréhensibles. L'article original doit être cité dans l'introduction.

Références: Les références doivent être limitées au minimum indispensable.

Les références sont indiquées entre parenthèse dans le texte. Plusieurs références à l'intérieur d'une même parenthèse sont séparées par des virgules. Un exemple de citation de un ou plusieurs auteurs: (Miller 2000, Miller & Mueller 2000, Miller et al 2001). Lorsqu'un auteur doit être mis en exergue, on peut exceptionnellement le nommer en dehors d'une parenthèse (par ex: Miller et al (2002) ont démontré...).

Dans les références seront énumérés exclusivement les ouvrages qui ont été cités dans le texte. De plus, seuls les documents déjà publiés ou admis à la publication peuvent être mentionnés. Des résumés de conférences ne doivent pas figurer dans la bibliographie. Des articles de conférence et des working papers sont à mentionner dans la bibliographie uniquement s'ils possèdent une adresse internet permanente. Le «Digital Object Identifier» (DOI) peut être ajouté

(exemples voir «articles»). Les abréviations ISI sont à utiliser pour les journaux (voir <http://library.caltech.edu/reference/abbreviations>).

L'indication des sources dans les références se feront selon les règles des PLOS Journals. De ce fait, les cinq premiers auteurs sont mentionnés. Lorsqu'il y a plus de cinq auteurs, on mentionnera les cinq premiers suivi de la mention «et al». Pour les citations correctes, se référer aux exemples suivants:

- Articles: Küchli C, Blaser J (2011) Schweizer Waldpolitik – zwischen internationaler Verantwortung und nationalen Interessen (Essay). *Schweiz Z Forstwes* 162: 96–106. doi: 10.3188/szf.2011.0096 11.8.2006
- Livres: Bates B (1992) Bargaining for life: A social history of tuberculosis. Philadelphia: University of Pennsylvania Press. 435 p.
- Chapitres de livres: Hansen B (1991) New York City epidemics and history for the public. In: Harden VA, Risso GB, editors. AIDS and the historian. Bethesda: National Institutes Health. pp. 21–28.
- Articles de conférences: Rossmann J, Schluse M, Bücken A, Krahwinkel P (2007) Using airborne laser scanner data in forestry management: A novel approach to single tree delineation. www.isprs.org/proceedings/XXXVI/3-W52/Isl2007.pdf (10.3.2011)

Figures et tableaux: les résultats doivent être étayés par des tableaux et des graphiques. Des photos adéquates sont souhaitées pour illustrer les articles.

Abréviations et unités: Les abréviations seront réduites à un minimum. Elles devront être définies lors de leur première utilisation dans le texte. Nous vous prions d'utiliser exclusivement les unités SI.

Notes de bas de page et de fin: La présentation du journal ne permet pas d'utiliser de nombreuses notes de bas de page. Les notes de fin ne sont pas admises.

Instructions spécifiques pour des articles dans la rubrique Bloc-notes

Longueur: Les articles de la rubrique Bloc-notes peuvent avoir une longueur maximale de 4 pages imprimées (ce qui correspond à 16 000 signes espaces compris).

Structure du texte: Le manuscrit doit être structuré comme suit:

- Titre
- Auteurs avec adresse complète
- Numéro de téléphone et adresse e-mail de l'auteur responsable
- Chapeau
- Partie principale
- Références
- Titre et résumé en allemand (respectivement en français pour les articles en allemand)

Titre: Le titre doit être précis, percutant et ne doit pas dépasser 85 signes. Pas de sous-titre.

Chapeau: Le «chapeau» est une courte introduction qui incite les lecteurs à poursuivre la lecture. Il peut comporter au maximum 100 mots.

Texte principal: La partie principale est structurée à l'aide de sous-titres et se termine par une conclusion. Seuls des sous-titres de premier ordre sont admis. Le texte commence sans sous-titre. Les sous-titres ne sont pas numérotés, ni par des chiffres, ni par des lettres. Un sous-titre ne doit pas dépasser 70 signes.

Références: Un maximum de 5 références est admis. La citation des références se fera selon les instructions des rubriques Perspectives et Connaissances.

Titre et résumé en allemand (respectivement français pour les articles en allemand): Le résumé est un condensé de l'article et sera publié avec le titre de l'article en allemand. Il peut comporter au maximum 200 mots et doit bien résumer l'article. Les auteurs praticiens peuvent soumettre un résumé en français. Dans quel cas, la rédaction se chargera de la traduction.

Figures et tableaux: les articles doivent être illustrés d'une manière attrayante par des figures (photos, graphiques) ou des tableaux.

Figures (graphiques et photos)

Si un article est accepté, l'auteur est prié de fournir des illustrations prêtées à l'impression en haute résolution.

Graphiques vectoriels: Les cartes, plans, dessins et diagrammes seront fournis sous

forme de graphiques vectoriels. Les formats acceptés sont: EPS, PS, AI et PDF (le cas échéant, DOCX, XLSX, PPTX).

Photos et graphiques pixellisés: Les photos et autres graphiques pixellisés doivent avoir une résolution d'au moins 300 ppp à la dimension à laquelle ils doivent être publiés. Les formats acceptés sont: TIF, JPG, BMP et PNG.

Images combinées: Les images combinées regroupent des données vectorielles et pixellisées. Les images comportant des inscriptions sont un exemple d'images combinées. Tous les textes d'une image combinée doivent avoir une résolution d'au moins 600 ppp. Lorsque les images combinées sont enregistrées comme fichiers pixellisés (TIF, JPG, BMP), la résolution doit être de 600 ppp au minimum. S'ils sont enregistrés dans un fichier vectoriel (PDF, EPS, AI), toutes les images pixel intégrées doivent avoir une résolution d'au moins 300 ppp.

Dimension des graphiques: Les figures doivent avoir 8 ou 16 cm de large (sans

bordure) et ne pas dépasser 13 cm de haut.

Couleurs et légendes: Les illustrations doivent être enregistrées en mode CMJN (CMYK). La couleur principale par rubrique:

- Perspectives: C 80%, M 40%, Y 0%, K 30%
- Connaissances: C 0%, M 70%, Y 45%, K 45%
- Bloc-Notes: C 0%, M 40%, Y 100%, K 20%
- Actualités: C 60%, M 0%, Y 60%, K 60%

Pour les légendes des figures, les polices de caractères Stone Sans, Helvetica ou Arial Bold, 10 points, sont à utiliser. Pour l'article imprimé, leur largeur sera adaptée à celle des colonnes (1 ou 2 colonnes). Les figures doivent donc être conçues de manière à ce que la plus petite écriture utilisée dans la mise en page comporte au moins 8 points. Dans les fichiers vectoriels sont exclusivement utilisés des polices incorporées pour que les symboles particuliers et les lettres grecques soient imprimés correctement.

Tableaux

Tous les tableaux doivent être constitués de cellules (comme dans un tableur). Sont acceptés les fichiers DOCX et XLSX (mais pas PDF). Les cellules ne doivent pas contenir d'images, de zones de texte, de tabulateurs ou de retours à la ligne. Toutes les colonnes doivent comporter un titre. Les sous-titres doivent être placés dans une ligne séparée. Les tableaux ne doivent pas être plus grands qu'une page imprimée.

Légendes des tableaux et figures

Les tableaux seront munis d'un titre et les figures d'une légende. Ils seront numérotés en suivant. Les légendes doivent permettre au lecteur de comprendre le tableau, respectivement l'illustration sans consulter le texte. Tous les symboles et abréviations sont expliqués dans la légende. Dans la partie principale du texte, des renvois (avec tableau 1 à tableau x, respectivement figure 1 à figure x) aux passages adéquats sont prévus. ■